



# Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,  
utilisateurs et amateurs de la race,  
affiliée à la Centrale  
Canine pour l'amélioration des  
races de chiens en France,  
reconnue d'utilité publique.

A Rhinau, le 16 Mai 2023,

Objet: Convocation à notre Assemblée ordinaire - Renouvellement partiel du Comité  
Pièces jointes : Professions de foi, matériel de vote (bulletin, enveloppe de couleur, enveloppe d'expédition)

Madame, Monsieur,

L'Assemblée Générale Ordinaire qui devait se tenir le lundi 8 Mai 2023 à Villesèque-des-Corbières a dû être repoussée à la demande de certains membres de l'association. La réception trop tardive du matériel de vote par un grand nombre d'adhérents les a empêchés de voter par correspondance dans les délais prévus.

Vous êtes priés de bien vouloir assister à l'**Assemblée Générale Ordinaire** du Club des Amateurs de Teckels qui se tiendra le :

**Samedi 24 Juin 2023 à 14 heures,  
dans les locaux de la Société Centrale Canine,  
155 Avenue Jean Jaurès, 93300 AUBERVILLIERS**

**Sur et aux fins de la convocation du 8 mai 2023 sur le même ordre du jour qui est le suivant :**

Ordre du jour;

- *Rapport moral de la Présidente, et rapport d'activités,*
- *Rapport du trésorier et approbation du bilan de l'exercice 2022 de l'Association et bilans prévisionnels,*
- *Questions diverses.*

A cette occasion, il sera procédé au renouvellement partiel des membres du Comité. Quatre candidatures ont été retenues pour six postes à pourvoir. La durée du mandat est de six ans.

Par conséquent, vous trouverez ci-joint les professions de foi des quatre candidats se présentant:

- Sylvain COLOMER
- Marie-Pierre CURDY
- Pierre-Alexis DEZARD
- Frédéric FONTANINI

Coordonnées secrétariat /// Tel : 07.57.47.81.21 /// Email : contact@teckelclubfrance.com  
Boîte aux lettres du Club : Jocelyne Schoen : 4 rue des Hautes Eaux - 67860 RHINAU



# Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,  
utilisateurs et amateurs de la race,  
affiliée à la Centrale  
Canine pour l'amélioration des  
races de chiens en France,  
reconnue d'utilité publique.

Ces convocations s'adressent aux membres actifs à jour de leur cotisation pour l'année 2023 et inscrits depuis 9 mois au moins avant la date de l'Assemblée générale ; ils ont, seuls, le droit de participer aux délibérations, décisions et à voter pour le renouvellement partiel des membres du comité.

Deux solutions s'offrent à vous :

- vous vous déplacez à Aubervilliers où le vote sera possible de 14h00 à 14h30
- ou**
- vous votez par correspondance en respectant la procédure jointe à cet envoi.

ATTENTION : le vote par procuration n'est pas possible.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

La Présidente du Club des Amateurs de Teckels

Jocelyne SCHOEN.